EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
16 septembre 2026

Date de la séance
22 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux septembre à 19h00
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Jérémy Roseau, Maire

Etaient présents : Sandrine Boire, Thierry L'huillier, Claire Jolivet-Servant, Laurent Weinreich, Véronique Gicquel-Auzannet, Jean-Michel Eude, Sabrina Clermont, Pierre Carrel, Edith Aubert, Christian Asse, Marinette Lebon, Eric Huet, Murielle Knoll Gombert, Béatrice Gautier, Delphine Besson, Corentin Riou, François Magne, Anne Fablet Renaut, François Jamrot, Mathilde Bertho, Cyril Manson, Marine Dubois, Nesrine Langin, Arthur Carpentier, Quentin Blanchard, Guillaume Legrand.

En exercice :	29
Présents :	27
Pouvoir :	1
Votants :	28

Excusés : Catherine Letellier, Maxime Soubien-Cliquet,

Pouvoirs :
Catherine Letellier a donné pouvoir à Sabrina Clermont

Monsieur Corentin Riou a été désigné secrétaire de séance.

DEL2026_09_07

SOLLICITATION DU COFINANCEMENT MANAGER DE COMMERCE AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Après avoir rappelé que le diagnostic commercial réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie en 2025 confirme le rôle structurant de Pont-l'Évêque comme principal pôle commercial, économique et de services de Terre d'Auge. Il souligne toutefois les défis liés à la progression de la vacance commerciale, au vieillissement des dirigeants d'entreprises et à l'évolution des modes de consommation. Afin de conforter l'attractivité du territoire et de mettre en œuvre la stratégie commerciale municipale 2026-2031, il propose la création d'un poste de Manager de Commerce chargé de coordonner les actions de développement, d'animation et de revitalisation commerciales. Ce recrutement s'inscrit dans une démarche partenariale visant à renforcer durablement la vitalité économique du centre-ville et de l'ensemble du territoire communal. Ses principales missions sont reprises dans le dossier de demande de cofinancement.

Le coût annuel estimatif du poste est évalué entre 50 et 55 000 € charges comprises. Le plan de financement prévisionnel prévoit une demande de participation auprès de la Banque des Territoires à hauteur de 20 000 € par an, soit 36,4 % du coût du poste, le solde étant financé par la commune.

Cette demande s'inscrit pleinement dans les objectifs portés par la Banque des Territoires en matière de revitalisation commerciale, de développement des centralités et de soutien aux communes engagées dans les programmes de revitalisation territoriale.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le programme « Petites Villes de Demain » dont la Ville de Pont-l'Évêque est lauréate ;

Vu le diagnostic territorial des activités commerciales et économiques réalisé en 2025 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie pour le compte de la Communauté de Communes Terre d'Auge ;

Considérant le rôle structurant de Pont-l'Évêque comme pôle commercial, économique et touristique du territoire de Terre d'Auge ;

Considérant la nécessité de mettre en œuvre une stratégie de revitalisation commerciale permettant notamment de lutter contre la vacance commerciale, d'accompagner les commerçants dans leurs transitions, de favoriser les transmissions d'entreprises et de renforcer l'attractivité du centre-ville ;

Considérant que la création d'un poste de Manager de Commerce constitue un levier opérationnel essentiel à la mise en œuvre de cette stratégie ;

Considérant que la Banque des Territoires accompagne les collectivités engagées dans la revitalisation des centralités et peut participer au cofinancement de postes de management de commerce ;

Considérant que le coût annuel du poste est évalué entre 50 000 € et 55 000 € charges comprises ;

Considérant que la Ville souhaite solliciter une participation financière de la Banque des Territoires à hauteur de 20 000 € par an ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** le dossier de demande de subvention auprès de la Banque des Territoires dans le cadre de l'axe 1 mesure 2 du Plan gouvernemental Commerce, afin de cofinancer la création d'un poste de Manager de Commerce sur les bases du plan de financement proposé,
- **APPROUVE** le principe de création d'un poste de Manager de Commerce dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de trois ans,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer auprès de la Banque des Territoires toute demande de subvention ou de cofinancement relative à ce projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents, conventions ou avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,
- **DECIDE D'INSCRIRE** les crédits nécessaires aux budgets correspondants.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

REÇU LE :
25 SEP. 2026
SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

Le Secrétaire de séance,

Corentin RIOU

Le Maire

MAIRIE DE PONT-L'EVEQUE (CALVADOS)

Jérémy ROSEAU

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355